



**HAL**  
open science

# P/Oublier. Publicité éditoriale et privacité auctoriale dans quelques textes anonymes de l'âge classique

Nassif Farhat

► **To cite this version:**

Nassif Farhat. P/Oublier. Publicité éditoriale et privacité auctoriale dans quelques textes anonymes de l'âge classique. 2024. hal-04529969

**HAL Id: hal-04529969**

**<https://hal.science/hal-04529969v1>**

Preprint submitted on 2 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**P/OUBLIER**  
**Publicité éditoriale et privacité auctoriale**  
**dans quelques textes anonymes de l'âge classique**

**1. François-Augustin Paradis de Moncrif, « De l'esprit critique » [1743], *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire*, Classiques Garnier, 2023, p. 97-98 :**

Il faut que, pour de certaines gens, la situation d'esprit qui nous porte à convenir du mérite d'autrui, soit un état violent. Cela se remarque particulièrement lorsqu'il paraît un bon livre dont l'auteur ne s'est pas déclaré. Vous les voyez éluder, et même combattre avec opiniâtreté tout ce qui pourrait le leur faire connaître. Forcés par la voix publique à donner des louanges, c'est pour eux du moins un soulagement que d'ignorer à qui elles s'adressent : quelles contrariétés ! Ils concourent au succès, et ne peuvent se résoudre à savoir qui ils obligent ; ils profitent d'un bien qui les flatte et craignent de voir la main dont ils le tiennent ; ne sont-ce pas là de vraies puérités ? Je m'imagine voir un enfant qui reçoit un présent de quelqu'un dont il a accoutumé d'avoir peur ; d'une main il saisit la chose, et de l'autre il tâche de se cacher la personne.

Il est un livre aussi généralement applaudi qu'un livre peut l'être. Vous connaissez la personne à qui on l'attribue, et vous convenez qu'elle a beaucoup d'esprit ; mais, me dites-vous : « Elle entend rappeler des traits qui sont dans cet ouvrage, elle les laisse passer ou les loue sans les reconnaître. » Et vous concluez de là qu'elle n'en est pas l'auteur. Voici ce qu'on vous répond : cet homme manque de mémoire sans doute mais vous qui ne remarquez pas que dans ces moments où il méconnaît son livre, il en fait pour ainsi dire le second tome par toutes les pensées heureuses qui lui échappent : dites-moi, je vous prie, de quoi manquez-vous ?

Comment en effet, d'heureux écrivains dont l'imagination féconde produit, sans presque s'arrêter, ces traits saillants qui sont le principal charme de certains ouvrages, n'en laisseraient-ils point échapper le souvenir ? Cet oubli au contraire est à leur gloire. C'est le cas du Géant de la fable, qui faisant à Galatée l'énumération de ses richesses, s'applaudissait d'en oublier la plus grande partie. Il en est effectivement des avantages de l'esprit comme de ceux de la fortune : quiconque connaît tout ce qu'il possède n'est pas assez riche.

**2. Adrien Baillet, « La modestie dans ceux qui ne cherchent pas à paraître par leurs livres, qui se souviennent peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquérir par la plume, et qui négligent de recueillir les fruits passagers de leurs travaux », *Auteurs déguisés sous des noms étrangers, empruntés, supposés, feints à plaisir, chiffrés, renversés, retournés, ou changés d'une langue en une autre*, Paris, Antoine Dezallier, 1690, pp. 183-190 :**

Je ne fais point difficulté de rapporter au motif de cette modestie chrétienne la conduite de tous les écrivains qui se sont cachés lorsqu'il a été question de publier leurs ouvrages [...]. Les anonymes font éclater leur modestie, tandis qu'ils ont soin de cacher tout le reste.

[...] Dans la relation qui doit se trouver entre un Auteur et ses Lecteurs, il semble que [certains] veuille[nt] bien comparer celui-là à la main droite, et ceux-ci à la gauche, afin d'insinuer que les livres étant les largesses et les véritables aumônes de l'esprit, c'est à leurs auteurs que Jésus-Christ s'adresse, lorsqu'il dit : *Que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite, afin que votre aumône se fasse en secret ; et votre Père, qui voit ce qui se passe en secret, vous rendra lui-même la récompense.*

**3. Anonyme [Robert Challe], « Préface », *Difficultés sur la religion proposées au Père Malebranche* [1710-1712], Droz, 2000, p. 62 :**

Si on trouve le tour trop affirmatif par rapport au titre, et quelques endroits plus vifs qu'on ne s'attendrait, le lecteur doit faire réflexion qu'un homme de guerre accoutumé à parler naturellement, n'a pas les ménagements et les précautions d'un homme de cabinet, il oublie ce titre, et se laisse emporter à son sujet et à la force de ses pensées. Peut-être aussi que ces endroits si vifs, et même durs eu égard à la qualité de la personne à qui on parle, n'ont point été employés dans la copie donnée au père Malebranche, soit que l'auteur les ait omis par respect, soit que ce soit de ces morceaux ajoutés, comme nous venons de conjecturer.

On finit en avertissant le lecteur qu'on a cru devoir retrancher certains traits historiques d'un grand poids, mais qui auraient pu caractériser l'auteur, et attirer bien des maux à une pauvre veuve chargée d'une grosse famille, à qui le père n'a laissé que l'honneur.

**4. Denis Diderot, « Lettre autographe sans signature, sans destinataire ni date » [à Suard ? 1762 ?] :**

Je n'ai pas encore les yeux bien ouverts. Je me suis réveillé au bruit doux et flatteur de votre louange. Tout à l'heure je vais travailler à acquérir les deux lignes de votre feuille, <ces deux lignes> que je retiens depuis longtemps [...]. Vous l'aurez cette ode de fabrication ; oui, vous l'aurez [...]. Je vais philosopher à perte de vue, et oublier bien parfaitement que je vous aime, car vous savez bien que la méditation profonde anéantit jusqu'au sentiment de notre propre existence, et il n'en faut pas moins pour que je vous oublie.

**5. Voltaire, « Lettre à d'Alembert », 31 mai 1761 :**

Non, mon cher philosophe, je n'ai jamais prétendu que vous hasardassiez le bout d'un ongle en écrasant l'infâme. Ne peut-on pas lancer la foudre et retirer la main ? [...] Le nom d'un homme est-il écrit au bas des pages ? Les honnêtes gens vous entendent et vous soupçonnent. Les sots sont forcés à se taire.

**6. Voltaire, « Lettre à Helvétius », mai 1763 :**

Vous pouvez plus que personne écraser l'erreur sans montrer la main qui la frappe. Un bon petit catéchisme imprimé à vos frais par un inconnu dans un pays inconnu, donné à quelques amis qui le donnent à d'autres, avec cette précaution on fait du bien et on ne craint point de se faire du mal.

**7. Voltaire, « Lettre à d'Alembert », mai 1768 :**

Il n'importe de quelle main vienne la vérité, pourvu qu'elle vienne. C'est lui, dit-on, c'est son style, c'est sa manière, ne le connaissez-vous pas ? Ah mes frères, quels discours funestes ? Vous devriez au contraire crier dans les carrefours : ce n'est pas lui. Il faut qu'il y ait cent mains invisibles qui percent le monstre, et qu'il tombe sous mille coups redoublés. Amen.

**8. Voltaire, « Lettre à M. le Comte d'Argental », 18 avril 1764 :**

Je voudrais que mon nom fût anéanti, et que mes œuvres subsistassent. [...] Je voudrais n'être connu que de mes anges, et je prétends bien que je serai entièrement ignoré dans notre

belle conspiration. Mais je vous avertis qu'il faudra absolument un nom ; car si on ne nomme personne, on me nommera.

**9. Jean Le Rond d'Alembert, « Avertissement des éditeurs », tome III de l'*Encyclopédie*, 1753 :**

[L'*Encyclopédie*] est si peu notre bien, que nous pouvons en parler comme de celui d'un autre [...]. Nous effacerions avec joie notre nom du frontispice de l'*Encyclopédie* pour la rendre meilleure.

[...] Quand un article est bien fait, on en jouit également de quelque main qu'il vienne ; et l'inconvénient du défaut de citation, toujours grand par rapport à l'auteur, l'est beaucoup moins par rapport à ce *Dictionnaire*.

**10. Paul Thiry Baron d'Holbach, « Lettre à Antoine J. Michel Servan », 5 décembre 1766, dans *Die gesamte erhaltene korrespondenz*, éd. Hermann Sauter et Erich Loos, Franz Steiner Verlag Wiesbaden, Stuttgart, 1986, p. 43 :**

A portée de la Suisse, vous connaissez, sans doute, mieux que nous, dont on ménage la délicatesse, le *Recueil nécessaire*, le *Christianisme dévoilé*, l'*Examen* de Fréret, le *Philosophe ignorant*, et toutes les autres bombes terribles dont on accable notre antique édifice, qui jamais n'éprouva des attaques si fortes et si réitérées ; le second de ces ouvrages a fait, surtout ici, une sensation prodigieuse et méritée.

**11. Paul Thiry Baron d'Holbach, « Lettre à Paolo Frisi », 6 mars 1769, *op. cit.*, p. 52 :**

Nous sommes inondés plus que jamais de livres impies qui tendent évidemment à saper les fondements de la religion. On est surtout choqué de l'audace de la *Contagion sacrée*, des *Lettres à Eugénie*, et de huit ou dix autres ouvrages de la même trempe, que la vigilance des magistrats rend très rares en ce pays.

**12. Paul Thiry Baron d'Holbach, « Lettre à Antoine J. Michel Servan », 27 avril 1765, *op. cit.*, p. 26 :**

Vous aurez je crois dans quelques mois la masse Encyclopédique ; je m'estimerais fort heureux si quelques-uns de mes articles avaient le bonheur de vous plaire, mais ils passeront à la faveur des autres les signes distinctifs disparaîtront, ce qui sera du moins favorable à ceux qui, comme moi, ne peuvent avoir dans la République des Lettres qu'une existence collective.

**13. Robert Challe, « Lettres au Journal littéraire de La Haye », 22 janvier 1714 et 4 mars 1714, dans *Mémoires. Correspondance complète. Rapports sur l'Acadie et autres pièces*, Genève, Droz, 1996, p. 479 et 484 :**

Je vous demande en grâce de ne point vous informer qui je suis, et si mon nom vous est connu, de quelque manière que ce puisse être, je vous supplie de ne pas le découvrir. Le livre que je vous destine veut absolument cette précaution.

Vous ne verrez pas [mon manuscrit des *Tablettes chronologiques*] que vous m'avez promis de lui faire son procès sans quartier et de le regarder plutôt comme à vous qu'à moi [...]. Mon intention est si peu de m'en faire honneur que je ne veux pas être connu, et que j'avais même résolu qu'il ne paraîtrait qu'après ma mort, je le dis dans le manuscrit [...]. Il paraîtra que je serai en l'autre monde lorsqu'il paraîtra dans celui-ci.

**14. Anonyme [Robert Challe], *Mémoires [1715-1716]*, op. cit., pp. 33-34 :**

Ce n'est certainement pas sans peine que je me suis résolu d'écrire quelques particularités de ma vie ; l'envie de passer pour auteur ne m'a jamais tenté. Quelques écrits qui parurent dans le public malgré moi, parce qu'on me les a volés et auxquels j'ai refusé mon nom, quoiqu'ils aient eu l'approbation générale, font foi de cette vérité. Mais comme je suis certain que ces mémoires-ci ne paraîtront qu'après ma mort, je crois que les louanges qu'on a fait de mes écrits et qu'on en fait encore tous les jours en ma présence sans m'en savoir l'auteur m'autorisent à les réclamer après que je ne serai plus. Tels sont les *Illustres Françaises*, imprimées chez Abraham de Hondt à la Haye en 1713 et le sixième tome de *Dom Quichotte* donné au public sous le nom du sieur de Saint-Martin auquel ce livre fait honneur, quoiqu'il l'ait gâté en bien des endroits.

[...] Je n'ai point fait ce préambule dans la vue de m'attirer une gloire inutile après ma mort, puisque je l'ai méprisée et que je la méprise encore, mais je l'ai fait pour me servir de preuve que la qualité d'auteur ne m'a jamais tenté, et que j'y suis encore à présent moins sensible que jamais.

**15. Guy Patin, « Lettre à André Falconet », 27 août 1648 :**

M. Naudé, bibliothécaire de M. le Cardinal Mazarin, intime ami de M. Gassendi comme il est le mien, nous a engagés pour dimanche prochain à aller souper et coucher nous trois en sa maison de Gentilly, à la charge que nous ne serons que nous trois et que nous y ferons débauche, mais Dieu sait quelle débauche ! M. Naudé ne boit naturellement que de l'eau et n'a jamais goûté vin. M. Gassendi est si délicat qu'il n'en oserait boire et s'imagine que son corps brûlerait s'il en avait bu. C'est pourquoi je puis dire de l'un et de l'autre ce vers d'Ovide, *Vina fugit, gaudetque meris abstemius undis* [*Sobre, il fuit le vin et n'aime que l'eau pure.*] Pour moi, je ne puis que jeter de la poudre sur l'écriture de ces deux grands hommes, j'en bois fort peu. Et néanmoins, ce sera une débauche, mais philosophique et peut-être quelque chose davantage. Pour être tous trois guéris du loup-garou et être délivrés du mal des scrupules, qui est le tyran des consciences, nous irons peut-être jusque fort près du sanctuaire. Je fis l'an passé ce voyage de Gentilly avec M. Naudé, moi seul avec lui, tête à tête. Il n'y avait point de témoins, aussi n'y en fallait-il point. Nous y parlâmes fort librement de tout, sans que personne en ait été scandalisé.

**16. Anonyme [Guy Patin ?], *Theophrastus redivivus [1659]*, trad. Nicole Gengoux, à paraître en 2025, sous le titre *Théophraste ressuscité ou Histoire de ce que l'on a dit des dieux, du monde, de la religion, de l'âme, des Enfers et des démons, du mépris de la mort, de la vie selon la nature :***

Il est difficile de nier les dieux si la question se pose dans une assemblée, mais très facile dans un discours et une réunion entre familiers, dit Cicéron [*de la nature des dieux I*] ; et le philosophe Stilpon [Laërce dans sa *Vie*], comme Cratès lui avait demandé si les dieux se réjouissaient des prières et des honneurs divins, lui dit : je ne veux pas que tu m'interroges étourdiment sur ces sujets dans la rue, mais seulement seul et en aparté. Et le divin Platon [...].

**17. Anonyme [La Mettrie], *L'homme-Machine* [1748], Gallimard, coll. « Folio Essais », 1981, pp. 132-133 et 143 :**

L'auteur que je ne connais point, m'a envoyé son ouvrage de Berlin, en me priant seulement d'en envoyer six exemplaires à l'adresse de M. le Marquis d'Argens. Assurément on ne peut mieux s'y prendre pour garder l'incognito, car je suis persuadé que cette adresse même n'est qu'un persiflage.

Il ne suffit pas à un sage d'étudier la Nature et la Vérité, il doit oser la dire en faveur du petit nombre de ceux qui veulent et peuvent penser ; car pour les autres, qui sont volontairement esclaves des préjugés, il ne leur est pas plus possible d'atteindre la Vérité qu'aux grenouilles de voler.

**18. Anonyme [Denis Diderot], *Pensées philosophiques* [1746], dans *Œuvres philosophiques, Classiques Garnier*, coll. « Littératures francophones », 2018, p. 9 :**

FRONTISPICE : *Piscic hic non est omnium*

EPIGRAPHE : *Quis leget haec ? Pers. Sat. I, vers 2.*

J'écris de Dieu ; je compte sur peu de lecteurs, et n'aspire qu'à quelques suffrages. Si ces *Pensées* ne plaisent à personne, elles pourront n'être que mauvaises ; mais je les tiens pour détestables, si elles plaisent à tout le monde.

**19. Delaube [Camille Falconet ?], « Lettre à Reiner Leers », 13 août 1715, dans *Réflexions morales et métaphysiques sur la religion et les connaissances de l'homme*, Honoré Champion, 2023, p. 615 :**

Voilà monsieur une idée courte et confuse de l'ouvrage, dont les conséquences ne vous doivent faire aucune peine : ce système n'est pas à la portée du commun des homes ; il faut trop de force et de lumière d'esprit pour secouer le fardeau des préjugés qui maintiennent les religions ; quelle sagacité pour approfondir la nature et le cœur humain ! Quelle élévation d'âme pour reconnaître les faux attributs de la divinité qui servent de prétexte à toutes les religions ! Le peuple n'est pas capable de prendre un essor si élevé, il n'a ni le temps d'examiner ses erreurs, ni la capacité pour les reconnaître, le peuple sera toujours peuple, destiné à ramper et à subir éternellement le joug des religions, telle est la destinée de sociétés populaires : il n'est que certains esprits d'un ordre supérieur qui soient en état d'entrer parfaitement dans ce système dont le but est de vivre heureux, et par conséquent d'une manière extérieurement conforme au culte de la religion où l'on se trouve, afin de ne pas perdre la confiance que le peuple a en nous, lequel a coutume de traiter d'athée et de scélérat ceux qu'il croit sans religion quoique d'ailleurs ils soient les plus honnêtes gens du monde.

**20. Lettre de Frédéric II de Prusse à d'Alembert, citée dans *Est-il utile de tromper le peuple ? Concours de classe de philosophie spéculative de l'Académie des Sciences et des Belles-Lettres de Berlin pour l'année 1780*, éd. Werner Krauss, Berlin, Akademie-Verlag, 1966, p. 16 :**

Sur dix millions d'habitants, à peine trouverez-vous mille personnes lettrées. [...] Quels effets produiront les leçons [des philosophes] sur le public, si huit dixième de la nation, occupés

pour vivre, ne lisent point ? [...] Le peu de bon sens dont notre espèce est capable ne peut résider que dans la moindre partie d'une nation, et le reste n'en est pas susceptible [...] Il faut se contenter d'être sage pour soi, si on peut l'être, et abandonner le vulgaire à l'erreur, en tâchant de la détourner des crimes qui dérangent l'ordre de la société.

**21. Pierre Bayle, *Recueils de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de M. Descartes* [1684], cité par Dinah Ribard, « La philosophie mise en recueil : les pièces fugitives », *De la publication. Entre Renaissance et Lumières*, Fayard, 2002, pp. 64-65 :**

On donne ici un recueil de quelques pièces qui méritaient bien de ne pas demeurer ensevelies dans l'obscurité où on les a laissées jusqu'à présent. La plupart ont été déjà imprimées, mais de telle sorte qu'elles n'ont presque pas vu le jour, tant on a redouté le crédit de ceux qui pouvaient s'en scandaliser. Un de nos poètes remarque très ingénieusement qu'il y a des ouvrages qui ne deviennent point publics quoiqu'ils soient exposés en vente : *Le Jonas imprimé n'a point vu la lumière* [Boileau].

Il est arrivé à ceux-ci la même chose qu'à ce *Jonas*, quoique par une différente raison ; car s'ils sont demeurés cachés, on peut dire que ce n'est que *propter metum Judaeorum*.

**22. Feu M. Boulanger [Baron d'Holbach], « Préface. Lettre de l'auteur à Monsieur \*\*\*\*\* », *Le christianisme dévoilé ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne* [1766], Coda Poche, 2006, pp. 6-7 :**

Comment peut-il se faire que vous jugiez que mon ouvrage est dangereux ?

Vous me dites que *le sage doit penser pour lui seul* ; qu'il faut une religion, bonne ou mauvaise, au peuple ; qu'elle est un frein nécessaire aux esprits simples et grossiers qui, sans elle, n'auraient plus de motifs pour s'abstenir du crime et du vice. [...]

D'abord, je ne crois pas qu'un livre puisse être dangereux pour le peuple. Le peuple ne lit pas plus qu'il ne raisonne ; il n'en a ni le loisir, ni la capacité. D'un autre côté, ce n'est pas la religion, c'est la loi qui contient les gens du peuple, et quand un insensé leur dira de voler ou d'assassiner, le gibet les avertira de n'en rien faire. [...]

Les livres ne sont faits que pour la partie d'une nation que les circonstances, son éducation, ses sentiments, mettent au-dessus du crime. Cette portion éclairée de la société qui gouverne l'autre, lit et juge les ouvrages ; s'ils contiennent des maximes fausses ou nuisibles, ils seront bientôt ou condamnés à l'oubli ou dévoués à l'exécration publique. S'ils contiennent des vérités, ils n'ont aucun danger à courir. Ce sont des fanatiques, des prêtres et des ignorants qui font les révolutions : les personnes éclairées, désintéressées et sensées, sont toujours amies du repos.